

Un « Marlathon » à l'EHPAD du Bon Air

MARLES-MINES. Le temps maussade de mardi n'a pas entamé le moral des huit résidents et des huit salariés de l'EHPAD pour le premier « Marlathon », un marathon de 53 km. Partis de l'EHPAD de Sailly-sur-la-Lys à 8 h 45, les marathoniens se sont relayés sur la « joëlette » (fauteuil adapté avec brancard) où avait pris place un résident. Après une pause, ils ont été accueillis à l'EHPAD d'Isbergues, un accueil chaleureux sur les berges du canal.



Après 6 h 45 de course, les sportifs et leurs binômes sont arrivés à l'EHPAD sous les applaudissements de nombreux résidents. Un moment fort après des mois sans activités en raison du Covid. Alain Duconseil, président de La Vie active, accompagné de Laurent Danel, directeur de l'EHPAD et de la résidence autonomie, ont remis à chaque binôme un trophée-souvenir. Et pour terminer cette animation, tous se sont retrouvés pour un moment festif autour d'une frite-saucisse-merguez. ■ J.-L. B. (CLP)

3219.

3070.

206

1075.

“**En France, les personnes sourdaveugles ne peuvent pas cumuler les prestations de compensation du handicap (PCH).**”

Vendredi, deux jours avant la Journée mondiale de la surdicécité (27 juin), le chevalement voisin, rue de Mont-Saint-Éloi, a revêtu plusieurs patchworks, dont un arbore le pictogramme du foyer – un rectangle pour le bâtiment, un triangle pour le terril de la fosse 6 et la flamme en hommage aux victimes de son explosion, le 26 août 1975. Toute la journée de vendredi, abrités par une tonnelle, quelques personnels et résidents

Pour la Journée mondiale de la surdicécité, le chevalement de Quénehem a revêtu des patchworks aux couleurs du foyer de sourdaveugles, tricotés par les résidents.

du foyer en ont présenté les activités et les moyens de communication – braille, pictogrammes, langue des signes (LSF) traditionnelle et tactile, objets références... – à la disposition des sourd-aveugles.

Le but est bien sûr de sensibiliser à ce handicap peu connu et surtout mal reconnu, qui touche 6 000 personnes en France et 150 000 en Europe. « Le Parlement européen a reconnu en 2004 la spécificité de la surdicécité mais en France, les personnes sourdaveugles ne peuvent pas cumuler les prestations de compensation du handicap (PCH) pour la surdité et la cécité », explique Dominique Spriet, membre du

conseil d'administration de Deaf Blind International, association internationale de sourdaveugles, et vice-présidente de l'Association nationale pour les personnes sourdaveugles (ANPSA). Lors de son assemblée plénière du 21 mai, le Conseil national consultatif des personnes handicapées, dont Dominique Spriet est membre, a voté une motion pour la reconnaissance des spécificités de la surdicécité par l'État. Elle demande notamment la formation de professionnels, la création d'une PCH surdicécité et la mise à disposition de moyens humains dans les établissements et services médicosociaux. ■

Un mur d'escalade éphémère, hier, Grand-Place

BÉTHUNE. Hier, les Béthunois de passage sur la Grand-Place ont pu essayer de monter au sommet d'un mur d'escalade, installé le matin même. L'attraction, éphémère, fera son retour plusieurs fois cet été. « C'est pour tout le monde. Les enfants, les parents, même le maire a essayé ! », souriait-on devant le mur d'escalade, haut de huit mètres, installé depuis le matin à côté du beffroi. Un à un, les enfants s'essayent à monter le plus haut possible. Les



Les enfants (et les parents) ont pu grimper en haut du mur.

parents, eux, sont plus timides. Mais solidement attachés au câble de sécurité relié à leur harnais, les néo-alpinistes n'ont pas à craindre la chute.

SIX AUTRES DATES

Le mur d'escalade de l'entreprise barloise Dolmen Events fera son retour le 11 juillet, sur la journée. Il sera aussi installé sur la Grand-Place de Béthune les 17, 18, 25 juillet, 1^{er} et 8 août. L'activité est gratuite. ■ É. D.